Matériaux nucléaires—Garanties

vendent des réacteurs pour boycotter toute nation qui achète du matériel nucléaire et rompt ensuite l'accord bilatéral sur cette question.

Enfin, monsieur l'Orateur, nous aimerions que les dangers associés au transport et à l'utilisation de matériaux nucléaires fassent l'objet d'une attention plus soutenue. Les dangers que présente pour l'environnement le plutonium, substance qui doit être enterrée pendant 25,000 ans avant de ne plus présenter de danger, ne sauraient être exagérés. On estime qu'il y a à l'heure actuelle dans le monde plus de 100,000 personnes capables de produire des bombes atomiques, ce qui ne requiert que 11 livres de plutonium pour une bombe de 20 kilotonnes, et il faut considérer comme parfaitement réaliste le risque de voir un groupe terroriste mettre la main sur un appareil nucléaire. Le Canada est aussi responsable de la mise sur pied de garanties contre de telles éventualités.

Il y a quelques années, Albert Einstein a dit: «La fission de l'atome a tout changé, sauf nos modes de penser et c'est pourquoi nous nous dirigeons vers une catastrophe sans précédent». Il est temps que nous examinions de près ces modes de penser. Les garanties que le gouvernement a proposées devraient être soigneusement examinées sous cet aspect. Si, à l'application, elles ne se révèlent pas assez efficaces, le Canada ne doit pas hésiter à suspendre et à reconsidérer tout son programme nucléaire.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, je partage entièrement un bon nombre des doutes exprimés par l'honorable préopinant. L'exportation de technologie et de matériaux nucléaires devait mettre le gouvernement dans un dilemme angoissant et il a mis au point des façons de procéder pour négocier la vente de réacteurs à n'importe quel pays. Le dilemme tient au fait que la technologie nucléaire a deux objectifs—les usages pacifiques pour produire de l'énergie et les usages non pacifiques comme pour la fabrication d'engins nucléaires stratégiques qui menacent le monde et l'humanité de l'horreur indescriptible d'une guerre nucléaire.

Le Canada a toutes les raisons du monde de mettre tout en œuvre pour fournir aux pays qui en ont besoin la technologie nucléaire orientée vers des fins pacifiques. Mais nous ne devons pas oublier que les plus efficaces des réacteurs nucléaires produisant de l'électricité, transformeront, comme opération secondaire, l'uranium naturel ou enrichi en plutonium. Et l'utilisation du plutonium pour la fabrication des armes nucléaires ne présente pas de grandes difficultés. Il s'ensuit donc que la prolifération des réacteurs nucléaires à vocation civile accroît la possibilité de produire des armes nucléaires, en dépit des traités et des promesses et en dépit des prétendues garanties.

Il est vrai que l'énergie nucléaire deviendra de plus en plus essentielle au développement du monde et le ministre a parfaitement raison d'affirmer que l'expérience du Canada dans l'usage pacifique des sources d'énergie nucléaire lui permet d'aider d'autres pays à utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Il existe aussi d'excellentes raison d'ordre commercial pour lesquelles le Canada, après avoir investi considérablement dans les systèmes de réacteurs, doit chercher à récupérer ses investissements. Cependant il reste que des matériaux nucléaires destinés à des fins pacifiques peuvent facilement être orientés vers la production d'armes nucléaires. On a essayé de surmonter cette difficulté par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui prévoit un certain nombre de garanties internationales, appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique grâce à un système d'inspection et de comptabilité.

**(1200)** 

Lorsqu'il exporte des matériaux nucléaires, le Canada devrait au moins s'assurer que les pays acheteurs adhèrent au Traité et acceptent de se plier aux inspections et aux obligations comptables de l'Agence.

On a noté que nous négocierons pour exécuter des contrats; selon la déclaration du ministre la négociation sera constante avec l'Argentine et la République de la Corée du Sud. L'Argentine n'a pas signé le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires; quant à la Corée du Sud, elle l'a bien signé, mais ne l'a jamais ratifié. Je ne suis pas certain de la position prise par l'Iran, mais il me semble qu'il n'a pas non plus ratifié le Traité.

Il reste la grave question de savoir si les accords, qu'ils soient signés dans le cadre du Traité de non-prolifération des armes nucléaires ou qu'ils découlent d'arrangements bilatéraux, peuvent être exécutés et s'ils conviennent. Tout semble dépendre de la confiance que l'on peut mettre dans le pays qui donne la garantie.

Un réacteur nucléaire a une durée d'existence de 25 ans. Durant cette période, la nature des gouvernements peut changer, et j'espère que ce sera le cas dans certains pays. Notre parti désire obtenir des assurances plus fermes que celles dont le ministre a fait mention dans sa déclaration; nous voulons être certains que les mesures de sécurité dont il parle seront efficaces. Aucun accord, aucun système d'inspection ne peut nous donner une assurance totale, mais nous avons le droit de poser des questions sérieuses sur l'efficacité de ces garanties.

A mon avis, il faudrait renvoyer cette question au comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale avant de conclure toute entente afin que le bien-fondé des garanties fasse l'objet d'une étude à l'aide de conseils techniques. Un grand nombre éminents, d'hommes de science comme les députés le savent, je pense, ont mis en doute l'efficacité des garanties. Comme je l'ai dit, il s'agit d'une décision extrêmement pénible. Nous voulons aider l'univers en transmettant de la technologie nucléaire pour des fins pacifiques, mais même cette raison et les avantages commerciaux ne devraient pas entrer en ligne de compte si vraiment nous contribuons à propager les armes nucléaires et à accroître les risques de guerre dans le monde. Dans une telle éventualité, ce serait le désastre, un désastre plus affreux que tout ce que nous pouvons nous imaginer.

Pour cette raison, notre parti ne peut actuellement approuver la politque gouvernementale que le ministre annonce aujourd'hui.

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je veux premièrement remercier le ministre de nous avoir fait parvenir copie de sa déclaration en français avant l'ouverture de la séance.

Je voudrais lui dire aussi qu'il a eu raison de faire la déclaration qu'il a faite ce matin sur l'usage de nos exportations nucléaires. Cette déclaration vise à établir qu'à l'avenir le gouvernement sera scrupuleux envers les usagers de nos exportations nucléaires. Ce contrôle, monsieur le président, aurait dû être exercé avant aujourd'hui. Ceci aurait probablement évité, par exemple, que certaines de nos exportations nucléaires servent à des fins particulières, comme l'Inde l'a fait dernièrement en procédant à des explosions nucléaires. Monsieur le président, les hommes d'affaires tant soit peu avertis auraient dû penser que nos exportations nucléaires à l'Inde devaient être soumises à